DEC111079DR04

UMR8502

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n' 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n'82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionoement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision n' 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux clévaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

Vu la décision n'10A004DSI approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2010, de l'UMR8502, intitulée "Laboratoire de physique des solides", dont le directeur est Madame Dominique CHANDESRIS ;

Décide

Article 1

Délégation est donnée à Monsieur Luc ORTEGA, ingénieur de recherche, sous-directeur, à reffet de signer au nom du directeur d'Imité tous les actes et décisions relevant de ses. attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n'1000!4DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Luc ORTEGA, délégation est donnée aux fms mentionnées à l'article 1 à Monsieur Marc GABAY, professeur, sous directeur.

Article 3:

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Luc ORTEGA et de Monsieur Marc GABAY, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1 à Madame Valérie QUIGUER, ingénieure d'études, administratrice.

Article 4:

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Luc ORTEGA, de Monsieur Marc GABAY et de Madame Valérie QillGUER, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1 à Madame Marie-France COZIC, assistante ingénieure, gestionnaire financière.

Article 5:

La présente décision anoule et remplace la décision n'105246DR04 du 13/!2/2010.

Article 6:

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 7	:				
La présente	décision	sera publiée	au Bulletin	<i>officiel</i> du	CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1 mai 2011

Madame Dominique CHANDESRIS Directeur de l'unité n'' UMR8502

Monsieur Luc ORTEGA Monsieur Marc GABAY Madame Valérie QUIGUER

Madame Marie-France COZIC

DECII1109DR04

Délégation de signature consentie à Monsieur Frédéric BOUILLAULT, directeur de l'UMR8507

par la déléguée régionale en sa qualité drordonnateur secondaire

La déléguée régionale

Vu l'ordollllance no 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctiolllement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à rarticle 3 de l'ordonnance \mathbf{H}° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010-Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

Vu la décision n° 070038DAJ du 30 mars 2007 nommant Madame Michèle SAUMON déléguée régionale pour la circonscription Ilewde-France Sud à compter du 1er avril2007;

Vu le contrat quadrielllal 2010-2013 entre le CNRS et SUPELEC signé le 29 mars 2011 approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2010, de l'UMR8507, intitulée "Laboratoire de génie électrique de Paris " dont le directeur est Monsieur Frédéric BOUILLAULT ;

Décide

Article 1:

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric BOUILLAULT, directeur de l'unité UMR8507, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actesuivants :

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte;
- les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2:

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric BOUILLAULT, délégation de signature est dormée à Madame Françoise RICHARD, ingénieure d'études, Monsieur Denis MENCARAGLIA, directeur de recherche, et Monsieur Claude MARCHAND, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1.

Arti	വ	Δ	~	•
Δ 1 u	C1		J	

La présente décision annule et remplace la décision n° 07A024DR04 modifiée du 01/04/2007.

Article 4:

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5:

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1er mai 2011

Michèle SAUMON Déléguée régionale Ile-de-France Sud

Monsieur Frédéric BOUILLAULT Madame Françoise RICHARD

Monsieur Denis MENCARAGLIA Monsieur Claude MARCHAND